




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2021-905**

Séance publique du

24 novembre 2021

**Présidence de Sophie JOISSAINS
Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20211124- lmc1205063-DE-1-1
Date de signature : 30/11/2021
Date de réception : lundi 29 novembre 2021
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓

OBJET : FESTIVITES DE FIN D'ANNEE 2021 ET DISTRIBUTION DES COLIS DE NOEL POUR LES SENIORS

Le 24 novembre 2021 à 09h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, au sein de l'Hôtel de Ville d'Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Sophie JOISSAINS, Maire, le 18 novembre 2021, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

Etaient Présents :

Madame Dominique AUGÉY, Madame Béatrice BENDELE, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Agnès DAURES, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Frédérique DUMICHEL, Monsieur Marc FERAUD, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOU, Madame Elisabeth HUARD, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Jonathan AMIACH à Madame Frédérique DUMICHEL, Madame Laurence ANGELETTI à Monsieur Alain PARRA, Monsieur Jacques BOUDON à Monsieur Sellam HADAOU, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI à Madame Josy PIGNATEL, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA à Madame Kayané BIANCO, Madame Françoise COURANJOU à Madame Solène TRIVIDIC, Madame Brigitte DEVESA à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Cyril DI MEO à Madame Agnès DAURES, Monsieur Jean-François DUBOST à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Stéphanie FERNANDEZ à Monsieur Francis TAULAN, Madame Claudie HUBERT à Monsieur Marc PENA, Madame Amandine JANER à Madame Odile BONTHOUX, Madame Gaëlle LENFANT à Monsieur Pierre SPANO, Madame Perrine MEGGIATO à Madame Brigitte BILLOT, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Elisabeth HUARD, Monsieur Stéphane PAOLI à Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Jean-Louis VINCENT à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Monsieur Marc FERAUD.

Excusés sans pouvoir :

Madame Françoise TERME.

Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Action Publique et Sociale
Direction des Solidarités

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 NOVEMBRE 2021

Nomenclature : 8.2
Aide sociale

RAPPORTEUR : Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI

Politique Publique : 12-DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE PROXIMITE AUX AIXOISES ET AIXOIS

OBJET : FESTIVITES DE FIN D'ANNEE 2021 ET DISTRIBUTION DES COLIS DE NOEL POUR LES SENIORS- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de sa politique en faveur des personnes âgées, la Ville propose tout au long de l'année des actions et activités en faveur de nos seniors telles que les sorties à la journée, les thés dansants, la semaine bleue (*animations, visites, découvertes...*) avec pour objectif de rompre la solitude, créer du lien, entretenir et développer la solidarité et les rencontres, soutenir et accompagner un public fortement fragilisé depuis la crise sanitaire.

Dans la continuité, il est proposé à nos aînés l'organisation d'un traditionnel repas de fin d'année, avec un spectacle musical, ainsi que la distribution de colis de Noël aux seniors disposant de faibles revenus.

Pour rappel, en 2020, le repas spectacle a dû être annulé pour raison de sécurité face à la pandémie.

Ainsi, cette année, sous réserve de l'évolution favorable de la situation sanitaire, il est envisagé un repas de fête avec spectacle musical en deux sessions de 1200 à 1500 personnes, les 13 et 14 décembre 2021 à l'Arena du Pays d'Aix.

Un acheminement par cars mis à disposition en différents points de la Ville est organisé. Le transport aller/retour des personnes est assuré par un transporteur professionnel, dont le coût est pris en charge également par la Ville.

Il est précisé que l'Arena se charge de la mise en place et veille aux conditions d'accueil dans le respect des consignes sanitaires en vigueur pour la protection du public reçu, notamment par l'organisation du contrôle du Pass sanitaire.

L'information de ce dispositif est mis en place dès le mois d'octobre, avec un support de communication par voie de presse, site de la Ville, clubs du 3ème âge et notamment une diffusion et un suivi au sein des mairies annexes, au plus près des publics concernés.

Ainsi, celles-ci réceptionnent les pré-inscriptions aux repas spectacle et transmettent au Service Senior les listes de demandes d'inscriptions de nos aînés qui peuvent justifier des conditions suivantes :

- être âgé de plus de 65 ans
- être domicilié sur la Commune au 1^{er} janvier 2021.

Par ailleurs, afin de compléter ce temps festif, il est proposé d'offrir à nos aînés, les plus démunis, des colis de Noël selon les critères d'attribution suivants :

- être âgé de plus de 65 ans
- être domicilié sur la Commune au 1er janvier 2021
- être non imposable sur les revenus.

A cet effet, il est proposé de reprendre le mode opératoire de l'an passé, pour assurer la sécurité de nos aînés (en limitant les contacts, les manipulations et en évitant les regroupements), selon les modalités suivantes :

Pré-inscriptions et distribution des colis réservés dans chaque mairie annexe :

- utilisation d'une adresse mail générique (forte incitation au numérique)
- maintien d'une boîte aux lettres extérieure (dossiers papier)
- mise en place de rendez-vous individuels pour le retrait des colis (pas de file d'attente)
- port du masque obligatoire à toutes les étapes, pour le public comme pour les agents.

Cette distribution de colis de Noël touche, chaque année, environ 3 000 aixois répondant aux critères de revenus et permet, de plus, de compléter l'action d'accompagnement de ces publics les plus fragiles.

Il est précisé que l'ensemble de ces dispositifs est organisé dans le cadre des marchés publics correspondants.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **AUTORISER** l'organisation des festivités de fin d'année pour les personnes âgées aixoises dans le respect des mesures sanitaires en vigueur ;
- **APPROUVER** les critères d'attribution des colis de Noël tels que définis ci-dessus.

DL.2021-905 - FESTIVITES DE FIN D'ANNEE 2021 ET DISTRIBUTION DES COLIS DE NOEL
POUR LES SENIORS-

Présents et représentés	: 54
Présents	: 36
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

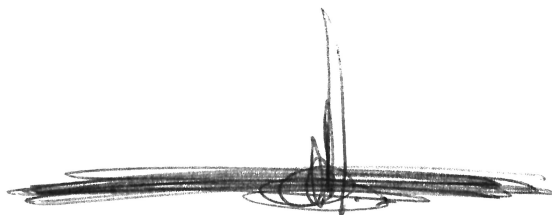
NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Sophie JOISSAINS, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Madame Amandine JANER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 30 novembre 2021
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

1

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»